

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF

(TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE ET VEGETALE)

Qui sommes-nous ?

La Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitania et son service commun aux 13 chambres départementales de la Région nommé : « transformation des produits à la ferme »

Quelle est notre mission ?

Accompagnement des porteurs de projets individuel ou collectif et des structures en transformation agro-alimentaire à base de produits d'origine animale et végétale

- Transformation de produits laitiers (fromages, yaourts, dessert lacté en caprin ovin bovin)
- Transformation carnés (découpe de viande, charcuterie)
- Transformation de volailles (grasses et à rôtir)
- Transformation de poissons, autruches etc...
- Transformation de fruits et légumes (sirop, confiture, fruits secs, soupe, etc ...)

Quels sont nos services ?

Quelques exemples :

- Définition des besoins avec le producteur
- Réalisation d'esquisse de plans d'ateliers, aide à la lecture des devis
- Lien avec les services administratifs (DDCCRF, DDCSPP, DDASS)
- Elaboration du dossier d'agrément : plan HACCP, maîtrise des risques sanitaires, GBPH
- Accompagnement sanitaire (prélèvement ou modalité de prélèvements)
- Interprétation des résultats d'analyses
- Gestion de crise
- Elaboration des nouveaux produits
- Aide à l'amélioration de la qualité organoleptique des produits
- Formation et aide à la compréhension et l'application du Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène
- Analyses et correction d'accidents de fabrication
- Actions correctives lors de dépassements des normes bactériologiques
- Apporter un regard extérieur sur le mode de commercialisation
- Vulgarisation de la réglementation
- Réalisation de fiche technique
- Réalisation de cas illustratifs

Comment intervenons-nous ?

Le service a pour vocation d'apporter un appui technique sanitaire et réglementaire sur l'ensemble de la région.

Nous pouvons être sollicités par :

- Les porteurs de projets en direct,
- Les conseillers chambres d'agriculture départementales ou régionale,
- Les structures types, syndicat de défense, DDCSPP, communauté de communes etc...

La Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie assure aussi l'animation de formation à la demande : Réglementation, formation hygiène, conception de bâtiment.

Nous proposons en plus un échange d'expériences sous forme de « tutorat » avec les nouveaux conseillers départementaux sur cette thématique, afin de les aider dans leur prise de poste et les rendre autonome plus rapidement.

Nous travaillons en collaboration étroite avec les conseillers départementaux au travers d'un groupe technique régional mais aussi en réseaux avec les autres régions et l'APCA pour des sujets nationaux.

L'intervention départementale est toujours organisée en partenariat avec le conseiller Chambre d'Agriculture de la zone.

Pour deux raisons :

- Qu'il soit informé et que la démarche soit validée par la Chambre d'Agriculture locale
- Qu'il réalise une première prise de contact pour définir les besoins du porteur de projets avant de déclencher une intervention technique.

Conditions d'interventions ?

Les modalités d'intervention varient selon le type de missions

Elles sont validées collégialement par les 13 Chambres d'Agriculture de la Région (coûts, temps déplacement,...)

Nos limites

Géographique : conseils et appuis techniques sur la région Occitanie

Formation : sur la région Occitanie et les régions limitrophes

Nos partenaires (technique, formation référence):

- Transformation fromagère : Institut de l'élevage, AOC pôle fromager, Centre fromager de Carmejane
- Centre de ressources (fruit viande lait) formation initiale et continue: CFPPA de Florac et d'Aurillac, CERD bourgogne, FNCUMA, FNPL, ITP
- Un grand nombre d'acteurs intervenant sur la réflexion de la vente directe, des circuits courts et la diversification agricole de façon générale